

L'équipe du centre médico-psychologique

L'équipe pluri-disciplinaire est placée sous la responsabilité :

- Dr Hélène DROULIN, pédopsychiatre
- Alexandra LESSELBAUM BELHASSEN, cadre de santé

Elle est composée de :

Pédopsychiatres

Dr Hélène DROULIN
Dr Carole TAN

Psychologues

Zoé BANA
Sonia CHMAKOTINE
Mounia DINEDANE
Jil EELSEN
EMMANUEL MAZAUD
Mathilde PAPILLON
Buket TUGSEL

Infirmières

Gabriel ADAM
Elodie PAUSE

Orthophoniste

Sophie BORDENAVE

Psychomotriciennes

Céline ADAM
Delphine BENOIT
D'ANTHENAY
Isabelle BOUTHEON
Alexandra LADRECH
Marie LOGNOT
Mélanie MILIS
Laure SALANIER

Educatrices spécialisées

Alexandra DUFOUR

Assistante sociale

Agathe AVELANGE

Secrétaire

Catherine LECUYER

Le centre médico-psychologique est rattaché au secteur de psychiatrie enfants et adolescents 93105 du Dr Noël Pommepuy (EPS Ville-Évrard), service qui a en charge l'accueil, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiques des enfants et des adolescents des 13 communes (Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Villemomble. Le secteur 93105 dispose de 21 unités de soins réparties sur ces différentes communes.

Pour nous contacter

Centre médico-psychologique

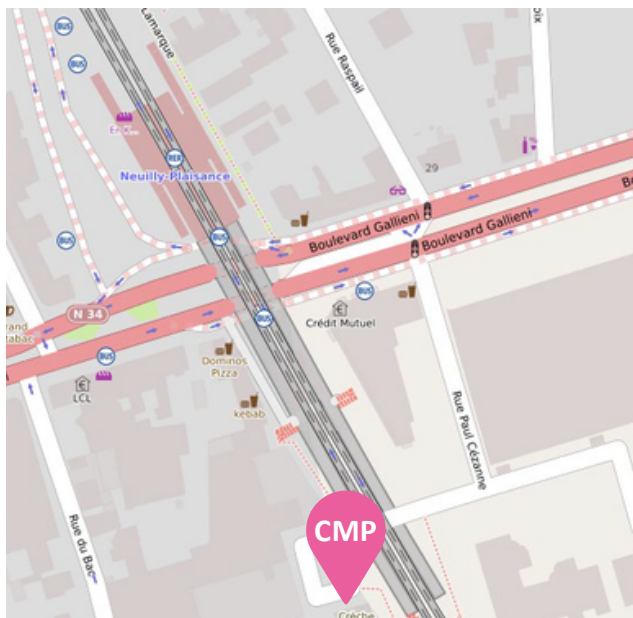
6, rue Paul Cézanne
93360 Neuilly-Plaisance

☎ 01 43 08 16 90

✉ cmp.neuillyplaisance.93i05@epsve.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Consultations uniquement sur rendez-vous



De Gagny :

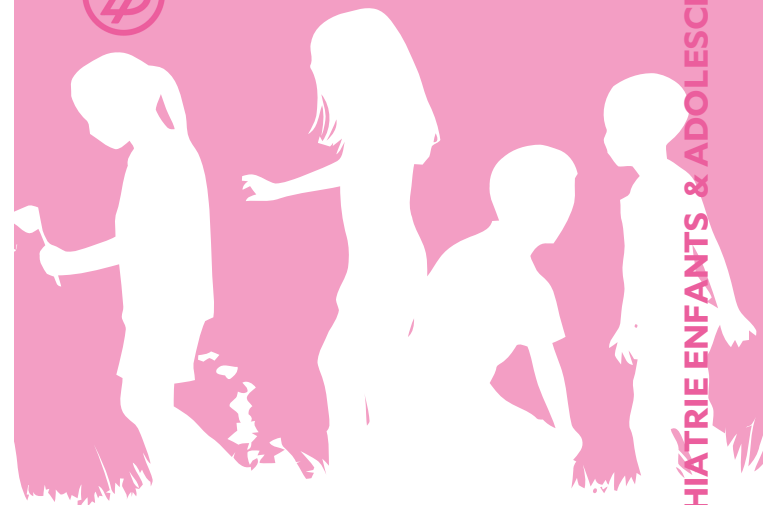
- **Bus 303** puis 113/203/214
- **Bus 214**
- **Bus 642** puis 214
- **Bus 221** puis 113

De Neuilly-sur-Marne :

- **Bus 113**
- **Bus 203**
- **Bus 214**
- **Bus 127** puis 113

De Neuilly-Plaisance :

- **Bus 114**
- **Bus 127** puis 114



93105

PSYCHIATRIE ENFANTS & ADOLESCENTS

Centre médico-psychologique Neuilly-Plaisance

Secteur de psychiatrie enfants et adolescents 93105

Dr Noël Pommepuy, chef de pôle
Hadamou SIDIBE, FF cadre
supérieure de pôle



Qui est concerné ?

- Enfants et adolescents de 0 à 15 ans,
- Présentant un trouble ou une souffrance psychiques,
- Domiciliés sur les communes de Gagny, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne.

Les consultations et soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Qu'est-ce qu'un CMP ?

Le centre médico-psychologique (CMP) est une structure de soins hospitaliers spécialisés installée en ville, au plus près des habitants et des autres services dont ils bénéficient.

Le CMP propose accueil, diagnostic, évaluation et prise en charge pour les adolescents présentant des troubles ou une souffrance psychiques et leur famille, tels que :

- autisme et troubles du développement,
- troubles des apprentissages,
- troubles du comportement et hyperactivité,
- troubles émotionnels et de l'humeur (anxiété, dépression)...

Qui sont les partenaires du CMP ?

En accord avec les familles, le CMP travaille avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant : éducation nationale, prévention, travailleurs sociaux...

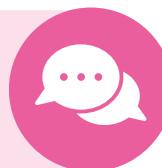
Le CMP est rattaché au secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent qui dispose d'autres structures de soins dont certaines partagent les locaux du CATT (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, ...). L'orientation vers ces structures peut faire partie du projet de soin de l'enfant.

Comment s'organise le parcours ?



Appel au CMP et enregistrement de la demande

Entretien avec psychiatre ou psychologue pour étudier la demande



Consultations + évaluations et bilans

Projet de soin en concertation avec la famille



Qu'est-ce qu'un projet de soins ?

Le projet de soin détermine les modalités et objectifs de soins et d'accompagnement pour l'enfant et sa famille.

Il s'élabore au cours du parcours de consultation et en fonction des évaluations, en commun avec l'enfant et sa famille.

Les soins proposés peuvent associer plusieurs modalités et leur rythme peut varier selon les besoins.

Quels sont les soins proposés ?

Les soins de l'enfant sont complémentaires des consultations avec les parents pour ajuster le projet de soin et/ou pour apporter à ces derniers un soutien dans les difficultés qu'ils rencontrent avec leur enfant.

Consultations et/ou guidance parents-enfant

Psychothérapie individuelle

Orthophonie

Psychomotricité

Groupes thérapeutiques

Groupes parents/thérapie en famille

Accompagnement social

Soins sur une autre structure du secteur

CATT

Hôpital de jour

Comme dans toutes les structures de l'EPS Ville-Évrard, l'équipe du CMP est engagée dans des démarches d'amélioration de la qualité des soins : gestion des délais d'attente, évaluation des pratiques professionnelles...